



# LA LETTRE ECONOMIQUE D'EGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°138 – Avril 2023

## SOMMAIRE

ACTUALITES :.....	2
Relations économiques bilatérales.....	2
Brèves économiques.....	3
NOTES D'ANALYSE :.....	6
Un secteur bancaire résilient face aux crises.....	6
Revue de l'aide au développement.....	11
INDICATEURS :.....	14

## ÉDITORIAL

Le mois d'avril coïncidait cette année avec la période de Ramadan qui implique traditionnellement un ralentissement de l'activité localement. Le Fonds monétaire international tout comme la Banque mondiale ont toutefois organisé leur réunion de printemps du 10 au 16 avril à Washington. Des discussions ont bien entendu eu lieu avec les autorités égyptiennes afin de notamment préparer la première revue du programme de 3 Mds USD accordé par le FMI à l'Égypte en décembre 2022. Une mission des équipes du Fonds, initialement prévue pour le mois de mars, a été reportée compte tenu des retards constatés dans la mise en œuvre du programme. Lors d'une conférence de presse en date du 13 avril, le FMI a de nouveau insisté sur le caractère central des réformes structurelles, en faveur d'une flexibilité du taux de change et d'une réduction de la participation de l'État.

Pour mémoire, l'accord clôturant la première revue devrait déclencher le décaissement de la deuxième tranche du prêt (351 M USD) après le premier versement de 347 M USD effectué le 16 décembre 2022. De fait, la flexibilisation du taux de change ne semble pas encore être totalement effective et les cessions d'actifs publics prennent plus de temps que prévu, ce qui renforce pour l'heure la défiance des marchés. C'est dans ce contexte que Standard & Poor Global Ratings a revu à la baisse la perspective de la notation souveraine de l'Égypte. Si la note de crédit de l'Égypte s'élève toujours à « B », l'agence de notation a révisé sa perspective pour la publique dette égyptienne de stable à négative.

L'Égypte peut toutefois compter sur une aide au développement qui reste soutenue. Les fonds mobilisés à ce titre (cf. page 12) ont ainsi sensiblement augmenté ces dernières années et représentent 13,7 Mds USD en 2022. Au-delà du soutien historique au secteur des infrastructures, les bailleurs ont récemment mobilisé des lignes de crédit pour les entreprises (en soutien au renforcement du secteur privé dans l'économie égyptienne en lien avec les orientations du FMI) et des fonds en appui à la sécurité alimentaire pour répondre aux difficultés conjoncturelles (crise sanitaire, répercussions de la guerre en Ukraine). Parallèlement, le secteur bancaire égyptien est aujourd'hui l'un des secteurs d'activités les plus dynamiques et reste solide et correctement capitalisé malgré les différents chocs exogènes (cf. page 6).

Dans le même temps, et en attendant la finalisation d'une stratégie industrielle avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le gouvernement multiplie les gestes envers les entreprises exportatrices. 10 Mds EGP devraient ainsi être débloqués pour recouvrer les précédentes créances des exportateurs. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé que le prochain exercice budgétaire prévoirait entre 28 et 30 Mds EGP de subventions aux exportations dès le mois de juillet contre 8 Mds pour l'exercice fiscal actuel. L'économie égyptienne devrait quant à elle enregistrer une croissance de 4 % sur ce dernier (contre 6,6 % pour 2021/22) et une inflation moyenne de 24 % selon les dernières estimations d'économistes indépendants. Pour 2023/24, l'économie devrait croître de 4,5 % et l'inflation moyenne baisser à 20,7 % avant de nettement refluer à 9,3 % en 2024/25.

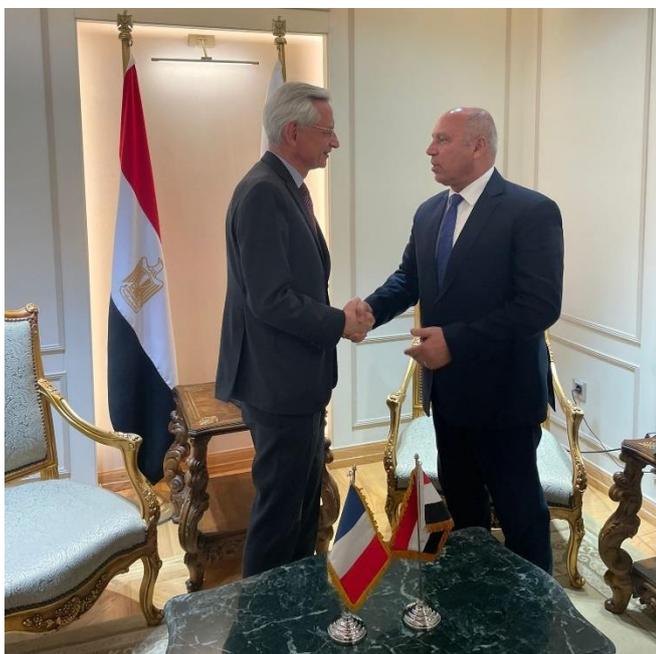
**Michel OLDENBURG**  
Chef du service économique  
[michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr](mailto:michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr)

## ACTUALITES

### Relations économiques bilatérales :

#### Evénements marquants du mois d'avril 2023

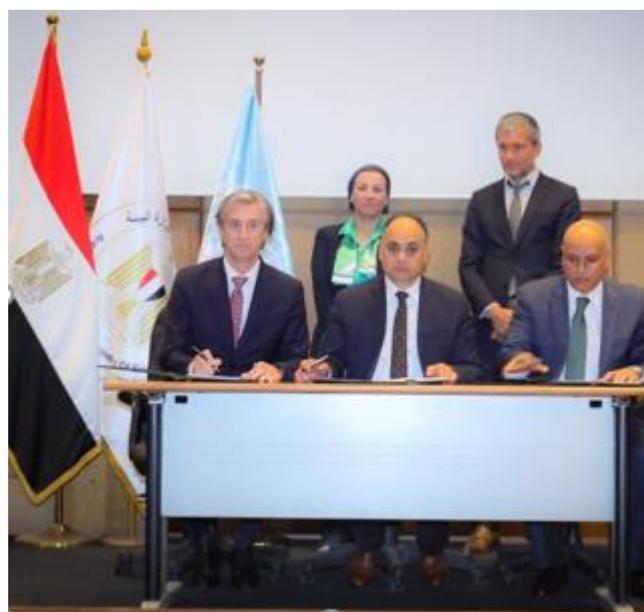
- 2 avril : entretien entre le **ministre des transports**, M. Kamel el Wazir et l'ambassadeur de France en Egypte, M. Marc Baréty, à la Nouvelle capitale administrative.



- 5 avril : clôture financière du **projet de parc éolien « Ras Ghareb II » d'une capacité de 500 MW**, conjointement développé par le français ENGIE (détient 35 % des parts du parc), les japonais Toyota Tsusho et Eurus (40 %) et l'égyptien Orascom Construction (25 %). La mise en service du parc éolien, attendue d'ici fin 2025, fournira de l'électricité à plus de 800 000 foyers et contribuera à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 1 million de tonnes par an. La société projet « Red Sea Wind Energy » avait précédemment conclu un accord d'achat d'électricité de long-terme avec l'Egyptian Electricity Transmission Company (EETC). Le financement structuré, de 670 M USD, est assuré par la BERD, les développeurs et plusieurs banques commerciales.

- 12 avril : cérémonie de signature dans le cadre du **programme mondial de l'Agence française de**

**développement « Transforming Financial Systems for Climate » (TFSC)**, en cofinancement avec le Fonds Vert pour le Climat, en présence de la ministre de l'Environnement, Mme Yasmine Fouad, et du Directeur régional pour l'Afrique du Nord de l'AFD, M. Mathieu Vasseur. Le programme, qui vient appuyer la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la stratégie Climat 2050, est mis en œuvre par le PNUD.

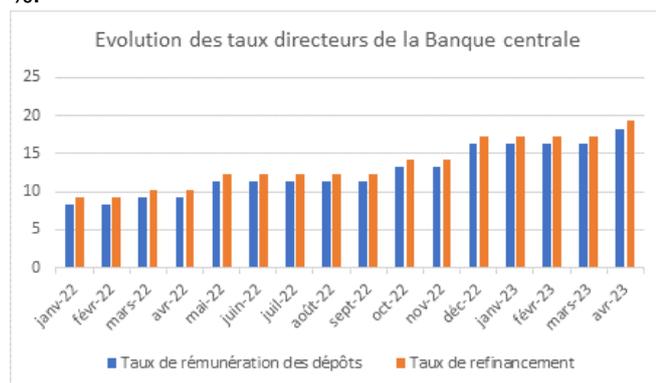


- 19 avril : signature de la convention de financement entre l'AFD et le gouvernement égyptien pour l'extension de la station d'épuration de Helwan à hauteur de **52 M EUR**. Le projet prévoit une extension de la capacité de traitement des eaux usées de la station d'épuration d'une capacité actuelle de 550 000m<sup>3</sup>/jour à laquelle s'ajouteront 250 000 m<sup>3</sup>/jour permettant d'accompagner la croissance démographique dans la métropole du Caire et de répondre aux problèmes de surcharge actuelle. Ce prêt souverain s'ajoute à un financement de la Banque européenne d'investissement de 78 M EUR, à une subvention de l'Union européenne de 25 M EUR déléguée à l'AFD, et à la contribution du gouvernement de 55 M EUR pour un montant total de 210 M EUR.

## Brèves économiques :

### 1. Hausse de 200 points des taux directeurs de la Banque centrale

Dans un contexte économique marqué une l'inflation élevée (31,9 % en glissement annuel en février), la Banque centrale a décidé le 30 mars 2023 d'augmenter ses taux directeurs de 200 points de base. Il s'agit de la 5<sup>ème</sup> hausse des taux directeurs après celle du mois de mars, mai, octobre et décembre 2022 et la 1<sup>ère</sup> hausse de l'année 2023 (1000 points de base au total). Le taux de rémunération des dépôts, le taux de refinancement et le taux marginal sont désormais fixés à respectivement 18,25 %, 19,25 % et 18,75 %.

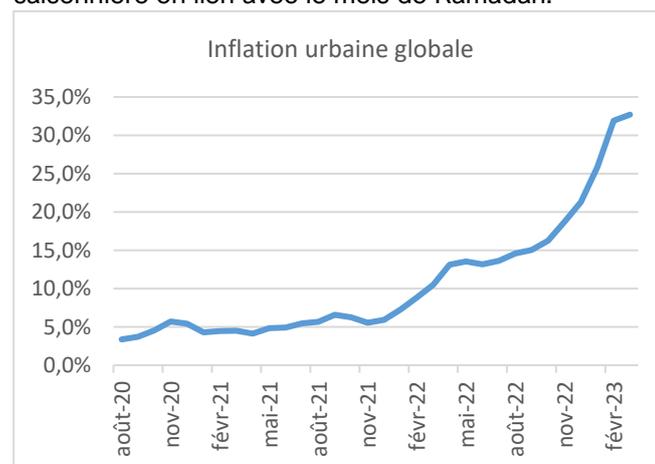


En parallèle, les trois principales banques publiques du pays (National Bank of Egypt, Banque Misr et Banque du Caire) ont mis en place des offres de plans d'épargne sur trois ans en livre égyptienne (EGP), un premier rémunéré au taux de 19 % et un second assorti d'un taux dégressif passant de 22 % à 16 % la 3<sup>ème</sup> année. Banque Misr aurait récolté environ 41 Mds EGP (1,35 Md USD) à travers son plan d'épargne. Cette initiative a été suivie par les deux principales banques privées du pays (Commercial International Bank et Qatar National Bank Alahli) offrant quant à eux un plan d'épargne sur trois ans en EGP rémunéré au taux de 22 % et 19,25 % respectivement. aiBank a également introduit un plan d'épargne de trois ans au taux de 17,25 % pour les paiements mensuels, 17,5 % pour les paiements trimestriels, et 18 % pour les paiements annuels. Suivi par Al Baraka Bank Egypt proposant un plan d'épargne à un taux d'intérêt

variable minimum de 19 %. Enfin, Nasser Social Bank s'est associée à l'initiative Haya Karima du gouvernement pour émettre un plan d'épargne de trois ans à 15 %. La moitié du produit du plan d'épargne sera reversée aux investisseurs, tandis que l'autre moitié servira à soutenir l'initiative.

### 2. L'inflation se maintient à de haut niveau et s'approche de son niveau record

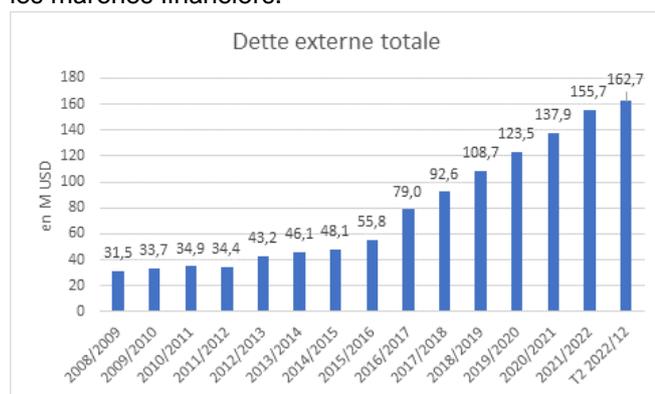
Selon les données publiées par l'Agence nationale des statistiques (CAPMAS), l'inflation enregistre une hausse de 32,7 % en glissement annuel sur le mois de mars 2023 contre 31,9 % sur le mois précédent. L'inflation s'approche ainsi du niveau record de juillet 2017 de 33 %. Les prix ont augmenté de 2,7 % en glissement mensuel en mars contre 6,5 % sur le mois précédent. Les prix des denrées alimentaires ont quant à eux atteint un nouveau record avec une hausse de 62,9 % en glissement annuel en mars, dépassant le précédent record de 61,8 % du mois précédent. La hausse des coûts des aliments et des boissons - la composante la plus importante du panier de biens et de services utilisé pour mesurer l'inflation - a été la principale cause de l'inflation sur ces derniers mois. Les prix continuant à s'accélérer sous l'effet des dévaluations, de la pénurie de devises, de la hausse des prix des carburants et de la demande saisonnière en lien avec le mois de Ramadan.



### 3. Hausse de la dette extérieure de l'Égypte au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice 2022/23

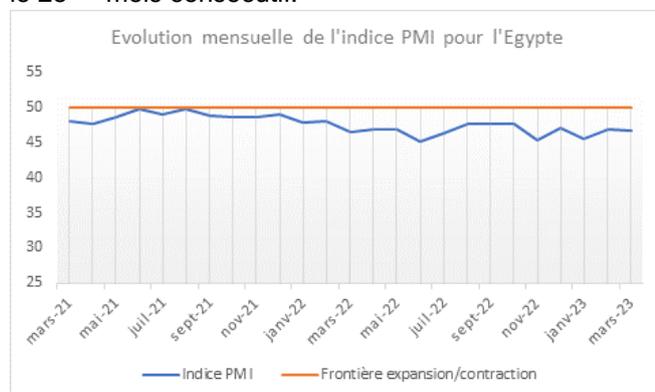
La dette extérieure de l'Égypte a atteint un niveau record au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice 2022/23 pour

atteindre 162,9 Mds USD contre 154,9 Mds USD lors du 1<sup>er</sup> trimestre soit une augmentation de 5,1 % en glissement trimestriel. La position extérieure de l'Égypte ayant subi une forte pression en raison des dépréciations successives de la livre égyptienne, de la hausse des taux d'intérêt et des perturbations sur les marchés financiers.



#### 4. Contraction de l'activité du secteur manufacturier hors hydrocarbures pour le 28<sup>ème</sup> mois consécutif

L'indice Purchasing Managers' Index (PMI), qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbures), s'affiche à 46,7 en mars contre 46,9 en février. La contraction du secteur privé est donc un peu plus soutenue qu'en février. Selon S&P Global, la persistance d'un niveau élevé d'inflation, les difficultés d'approvisionnement et la faiblesse de la livre égyptienne continuent de nuire à l'activité. L'indice PMI s'inscrit ainsi sous la barre des 50 séparant l'expansion de la contraction pour le 28<sup>ème</sup> mois consécutif.



#### 5. Publication des prévisions du FMI et de la Banque mondiale

Dans le cadre de la publication du rapport biennal World Economic Outlook le FMI a révisé à la baisse ses estimations de croissance pour l'exercice en cours à 3,7 % contre 4 % lors de ses prévisions de janvier. La tendance est cependant à la hausse pour l'exercice 2023/24 avec une croissance estimée à 5 %. L'inflation est attendue à 21,6 % en moyenne sur l'exercice en cours et à 18 % en 2023/24. La dette publique devrait atteindre 92,9 % du PIB en 2022/23 avec un déficit budgétaire estimé à 7,6 %. Le niveau du déficit courant est prévu en hausse de 0,7 point et devrait atteindre 2,8 % du PIB contre 3,5 % pour ensuite progresser à 3,1 % du PIB sur l'exercice suivant. Quant aux prévisions de la Banque mondiale elles sont également en baisse, la croissance devrait atteindre 4 % sur l'exercice contre 4,8 % lors des prévisions d'octobre. Cette révision est due en partie à la baisse du pouvoir d'achat des ménages en raison des dépréciations de la livre égyptienne, de l'inflation et du resserrement monétaire. La Banque mondiale prévoit une inflation moyenne de 18,9 % en 2022/23 et de 15 % pour l'exercice suivant. La dette publique devrait atteindre 95,8 % du PIB en 2023 avec un déficit budgétaire estimé à 7 %.

#### 6. Maintien des taux subventionnés du programme de prêts à taux réduit du ministère des Finances

Malgré la récente hausse de 200 points des taux directeurs de la Banque centrale, le ministère des Finances poursuivra son programme de prêts bonifiés à destination des entreprises de l'industrie et de l'agriculture à un taux subventionné de 11 %. Le ministère des Finances supportera ainsi la différence dont le coût est estimé à plus de 13 Mds EGP (421 M USD) par an. Ce programme de prêt vise à fournir les liquidités nécessaires à l'augmentation de la production du secteur de l'industrie et de l'agriculture dans le but notamment d'améliorer les exportations selon le ministère. Ce programme, qui verra le ministère des Finances accorder des prêts d'une valeur de 150 Mds EGP (4,8 Mds USD) devait initialement coûter environ 10 Mds EGP (324 M USD) au trésor public. Pour rappel, la Banque centrale a transféré la

responsabilité de l'accord des prêts à taux réduit à l'État et a cessé d'accorder ces prêts dans le cadre de l'accord avec le FMI.

#### **7. Standard & Poor Global Ratings revoit à la baisse la perspective de la notation souveraine**

Si S&P maintient la note de crédit de l'Égypte à B, l'agence de notation a révisé sa perspective pour la publique dette égyptienne de stable à négative, avertissant sur le fait que le pays risque de ne pas être en mesure de combler ses importants besoins de financement externe en raison du retard pris dans la mise en œuvre les réformes économiques promises au FMI. S&P rappelle que les mesures politiques doivent être suffisantes en matière de stabilisation du taux de change et de renforcement des entrées de devises étrangères. Les besoins de financement externe sont évalués à 37 Mds USD d'ici la fin de l'exercice budgétaire 2023/24 (respectivement 17 Mds USD en 2022/23 et 20 Mds USD en 2023/24). Selon les prévisions macroéconomiques de l'agence de notation, le déficit budgétaire se creusera à 7,1 % au cours de l'exercice 2022/23, avant de décroître pour atteindre 6,5 % d'ici à l'exercice 2025/26. Concernant le ratio dette publique/PIB, S&P estime qu'il atteindra 94,2 % sur l'exercice en cours pour retomber à 77,4 % d'ici à l'exercice fiscale 2025/26.

#### **8. Fort déclin de la production du champ gazier d'Al Zohr en 2022**

La production de gaz du champ gazier d'Al Zohr exploité par la major italienne Eni a chuté de 11 % en glissement annuel en 2022, pour atteindre 2.5 milliards pied cube par jour. Ce volume est inférieur de 23 % à la capacité de production nominale du champ (3,2 Mds pieds cubes). Pour mémoire, Eni est actionnaire à hauteur de la moitié des parts d'Al Zohr, également détenu à 30 % par la compagnie russe Rosneft, à 10 % par la britannique BP et à 10 % par l'énergéticien émirien Mubadala. Si le déclin d'Al Zohr affecte la production nationale de gaz, l'Égypte maintient néanmoins son niveau d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL), en hausse de 6 % au premier trimestre 2023 (1,9 Mt), principalement grâce à la liquéfaction de gaz importé d'Israël. Le gouvernement cherche par

ailleurs à accélérer les efforts d'exploration, comme en témoigne l'appel d'offre en cours par l'Egyptian Natural Gas Holding Compagny (EGAS) portant sur douze blocs pétrogaziers, dont la date limite pour la soumission des offres est fixée au 30 avril.

**Anaïs BOITIERE et Mohamed Amin BOUMAHDI**

Adjointe au Chef du Service économique

Attaché économique

[anais.boitiere@dgtresor.gouv.fr](mailto:anais.boitiere@dgtresor.gouv.fr)

[mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr](mailto:mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr)

## NOTES D'ANALYSE

### Un secteur bancaire résilient face aux crises



Le secteur bancaire égyptien, dont les actifs représentent plus de 145 % du PIB en décembre 2022, est aujourd'hui l'un des secteurs d'activités les plus dynamiques. Il reste solide malgré un environnement opérationnel difficile lié à la crise Covid et au conflit en Ukraine. Le secteur a réussi au cours des crises successives à préserver son niveau de rentabilité et demeure correctement capitalisé, notamment du fait d'une supervision bancaire robuste et du faible niveau de prise de risque des banques. Malgré le nombre d'acteurs relativement élevé, le secteur bancaire reste fortement concentré autour des deux premières banques publiques et doit faire face à plusieurs défis, en particulier sa surexposition au risque souverain.

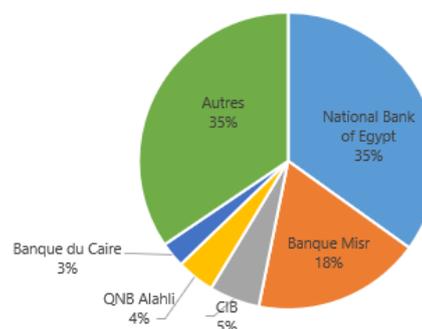
#### Un secteur bancaire convenablement régulé et marqué par le poids des acteurs publics

Une supervision réglementaire scrupuleuse et récemment renforcée

Le secteur bancaire égyptien est régi par la loi n°194 de 2020, qui remplace la *Unified Banking Law n°88 de 2003*, dont les dispositions réglementaires et prudentielles adoptent les directives de Bâle III, incluant notamment le relèvement du montant de capital

minimum exigé de 500 M EGP à 5 Mds EGP (environ 150 M EUR). La supervision du secteur est assurée par la Banque centrale d'Égypte (BCE) qui a publié au 1<sup>er</sup> janvier 2022 une circulaire demandant aux banques de se conformer aux **exigences actualisées de Bâle IV**. La **norme IFRS 9** est également appliquée depuis 2019 et les banques opérant en Égypte sont tenues de maintenir un ratio d'adéquation des fonds propres minimum de 13,25 %. En septembre 2022, la BCE a relevé le taux de réserves obligatoires de 14 à 18 %, pour la première fois en cinq ans. La BCE se veut par ailleurs garante du renforcement de l'inclusion financière, de la finance durable et soutient les efforts gouvernementaux en faveur du développement du secteur privé, notamment à travers la directive du 22 février 2021 rendant obligatoire pour toutes les banques d'avoir au moins 25 % du portefeuille exposé sur le segment PME dont 10 % aux petites entreprises (le délai d'application a été étendu à la fin du mois de décembre 2023).

Part de marché du secteur bancaire (septembre 2022) :



Source : BCE, calculs SE du Caire

#### Un marché bancaire dynamique et concentré autour de deux banques publiques

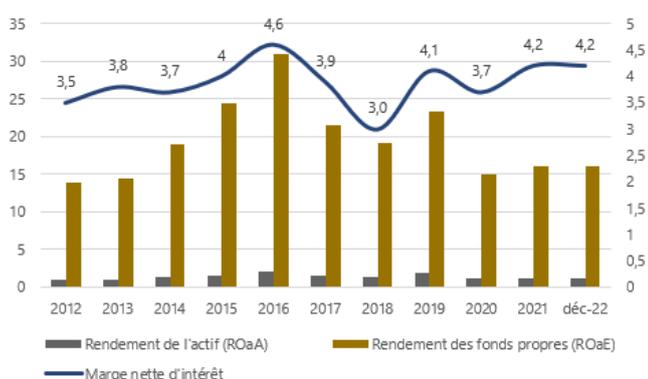
Le secteur se compose de **37 banques**<sup>1</sup> (18 banques locales – 8 publiques – et 19 filiales de banques

banques devraient être entièrement privatisées : Banque du Caire, l'Arab African International Bank et United Bank.

<sup>1</sup> Dans le cadre du plan de cessions de participations publiques dans 32 entreprises annoncé par le gouvernement en janvier 2023, trois

étrangères dont Crédit Agricole), contre 57 en 2004<sup>2</sup> (date à laquelle un mouvement de privatisation a débuté, en lien avec la réglementation adoptée l'année précédente). Il comprend des banques commerciales généralistes ainsi que des banques spécialisées (agriculture, investissement, import/export, logement et développement). **Le secteur est caractérisé par la prédominance des banques publiques, les deux premières banques du pays – National Bank of Égypte (NBE) et Banque Misr – détiennent à elles seules plus de la moitié des actifs.** Commercial International Bank (CIB) et Qatar National Bank AIAhly (QNBA) sont les plus importantes banques privées, avec des parts de marché respectives de 5,5 % et 4,1 %. Le montant des actifs (10823 Mds EGP, environ 354 Mds USD) s'est largement accru depuis 2017 avec une hausse annuelle moyenne de 19 % quand les dépôts ont augmenté de 21 % en moyenne à 8562 Mds EGP (280 Mds USD), supportant la hausse du total des facilités de crédits de 28 % à 4093 Mds EGP (134 Mds USD). Du côté du crédit, **la croissance est largement portée par les facilités accordées au secteur public**, avec une part passant de 13 % en 2015 à 41 % en 2022 (1662 Mds EGP, +29,1 % en moyenne). Les crédits au secteur privé (incluant les facilités accordées aux particuliers) s'affichent toutefois en forte hausse en moyenne sur la période (+20 % à 2431 Mds EGP).

#### Évolution de la rentabilité du secteur bancaire :



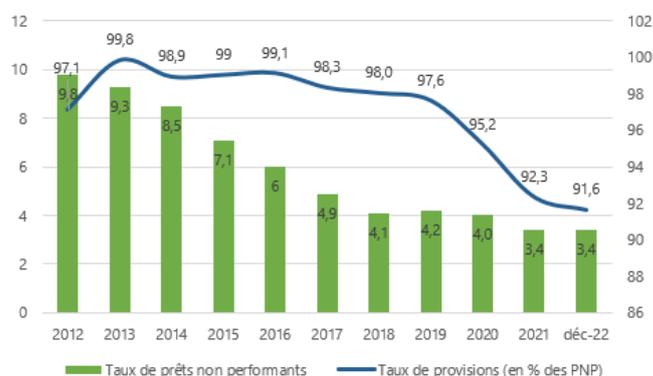
Source : BCE, calculs SE du Caire

### Des ratios de santé financière convenables conférant au secteur une solidité face aux enjeux

#### Le secteur bancaire égyptien demeure liquide, rentable et correctement capitalisé

Le système bancaire est liquide, bien capitalisé, rentable avec un encours de prêts non performants relativement faible et bien provisionné. Les **ratios de rentabilité sont tendanciellement en baisse mais restent à des niveaux convenables à 1,2 % pour les actifs (ROaA) et à 16,1 % pour les fonds propres (ROaE)** en décembre 2022, contre respectivement 1,4 % en 2018 et 19,2 % en 2018. Les ratios de solvabilité restent quant à eux nettement supérieurs aux exigences de la BCE (**ratio d'adéquation du capital de 22,2 %** en 2021 contre 15,7 % en 2018) et de Bâle III (fixé à 10,5 %).

Évolution de la qualité des actifs du secteur bancaire :



Source : BCE, calculs SE du Caire

Au plan de la qualité des actifs, la diminution tendancielle des créances douteuses s'est poursuivie, l'encours des prêts non performants étant ramené de 5,9 % en juin 2016 à 3,4 % en décembre 2022<sup>3</sup>. En effet, malgré un environnement économique volatil, la prudence des banques, la structure de leurs portefeuilles de prêts et le faible taux d'endettement des acteurs privés ont permis de **maintenir les créances douteuses à un niveau satisfaisant (provisionnement proche de 100 %)**. Le secteur est fortement liquide

le ratio d'encours douteux. Le nombre de jours de retard après lequel un prêt est classé comme non performant est porté à 180 jours consécutifs (au lieu de 90 jours).

<sup>2</sup> La BCE n'octroie plus de nouvelle licence bancaire, considérant que le marché compte suffisamment d'acteurs.

<sup>3</sup> La BCE a publié le 14 décembre 2021 une réglementation modifiant le classement des prêts non performants pour les PME, faisant baisser

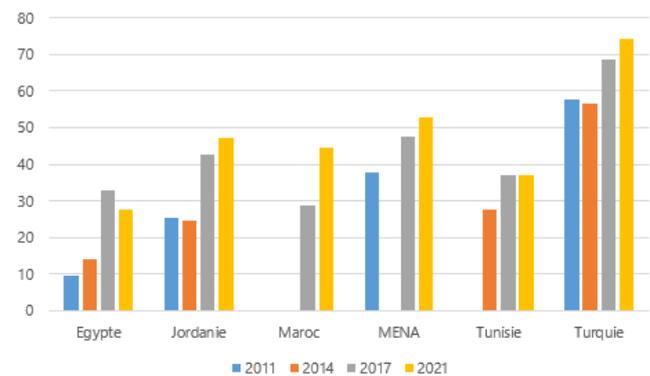
avec un **ratio de couverture de liquidité moyen s'élevant à 943,2 % en monnaie locale et 173,1 % en devises**, soit un niveau largement au-dessus des exigences de la BCE (100 %). Enfin, le **ratio prêts/dépôts s'élève à 47,9 %** en décembre 2022, un niveau encore faible qui montre que le secteur est loin d'avoir atteint son potentiel en termes d'activité de crédit. Les résultats des derniers stress-tests sur les risques financiers et souverains effectués par la BCE (juin 2022) ont montré un niveau de risque de solvabilité jugé faible ou modéré.

#### Le secteur doit néanmoins faire face à plusieurs défis d'envergure

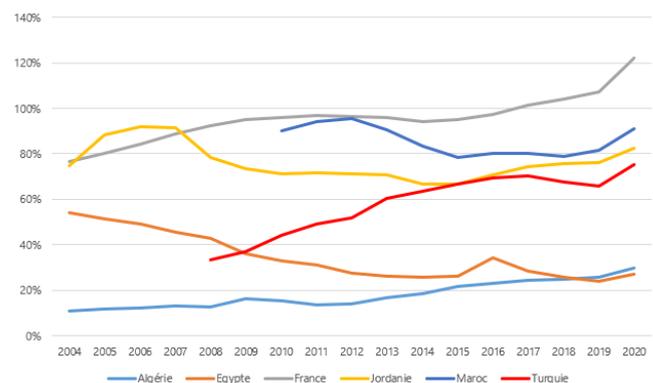
Le principal risque que connaît le secteur est sa surexposition au risque souverain<sup>4</sup>. Le secteur bancaire local est le premier détenteur de **titres publics égyptiens** qui représentent entre 40 et 50 % du bilan des banques). Cette exposition est appelée à rester élevée, compte tenu des importants besoins de financement du gouvernement. Par ailleurs, **les deux plus grandes banques du pays (NBE et Banque Misr), entièrement détenues par l'État, sont encore mobilisées comme leviers de politique « quasi monétaire »**, notamment à travers (i) la mise en place de plans d'épargne en monnaie locale à taux élevés<sup>5</sup> (récemment émises également par une partie du secteur bancaire en vue de lutter contre l'inflation galopante et la dollarisation) et (ii) l'intervention sur le marché des changes en vue de soutenir le cours de l'EGP (la position des actifs étrangers nets du système bancaire se situe ainsi à -22,8 Mds USD fin février 2023, position qui s'est détériorée avant même l'escalade de la guerre en Ukraine). De plus le financement de l'économie réelle par le secteur bancaire reste un enjeu de taille. **En effet, seulement 22 % de l'activité de crédit des banques est destinée au secteur privé.** Néanmoins l'appétence du secteur privé pour de nouveaux financements reste à confirmer, avec un indice PMI en contraction depuis plus de deux ans et des taux élevés ne favorisant pas les investissements en CAPEX. Des points d'attention demeurent également

sur la qualité des actifs et le ratio de solvabilité. En effet, **les règles de calcul du ratio de solvabilité de la BCE prévoient un risque nul pour les titres souverains qui constituent pourtant une part importante du bilan des banques** les ratios de solvabilité sont donc probablement surestimés<sup>6</sup>. Enfin une détérioration potentielle de la qualité des actifs en raison de l'impact de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et de l'augmentation « à marche forcée » des prêts aux PME doit être anticipée.

Détention d'un compte (% de la population + de 15 ans) :



Crédit au secteur privé (en % du PIB) :



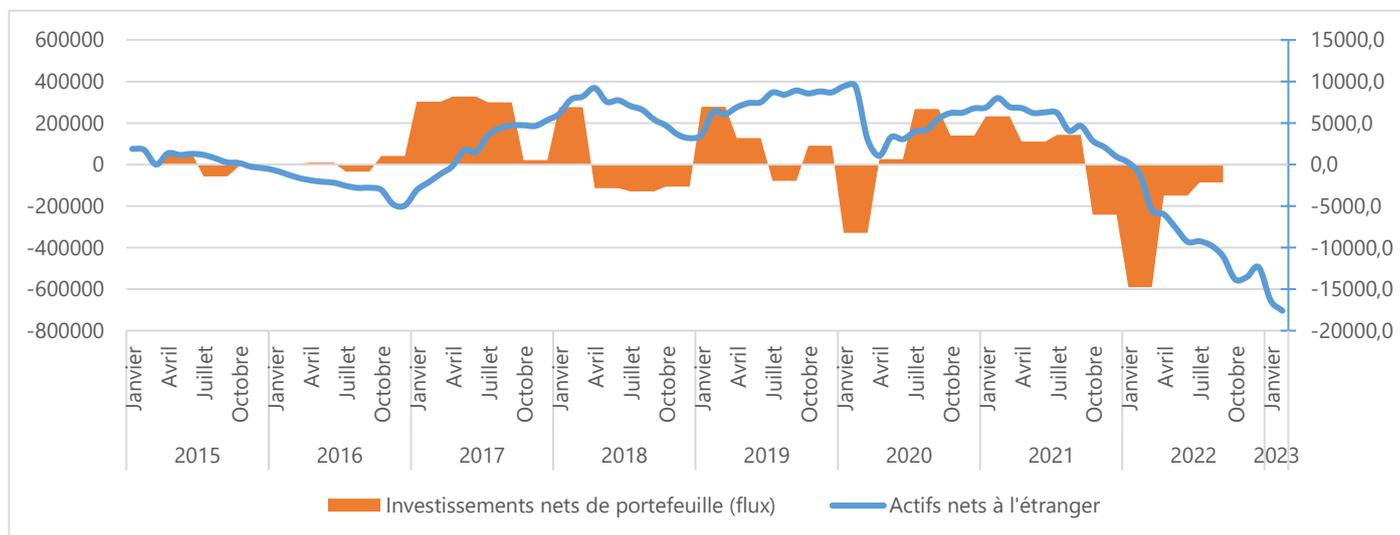
Sources : Banque mondiale

<sup>4</sup> Moody's a ainsi abaissé en février 2023 la notation des dépôts à long terme de cinq banques égyptiennes (NBE, Banque Misr, Banque du Caire et CIB ont vu leur note abaissée de B2 à B3, tandis que la note de Alexbank passe de B1 à B2).

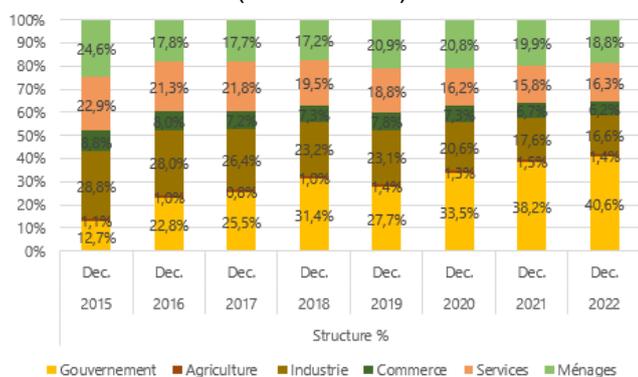
<sup>5</sup> Plans d'épargne sur trois ans en EGP offerts par plus de huit banques allant d'un taux de 15 % à 22 %. 460 Mds EGP aurait été

récoltés en moins d'un mois par NBE et Banque Misr à la fin janvier 2023.

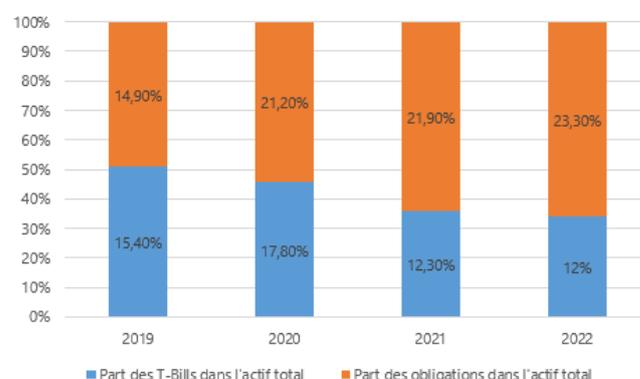
<sup>6</sup> Les pondérations actuelles dans l'approche dite standard vont de 0 % (notation AAA à AA-) à 150 % (notation inférieure à B-).



### Évolution des facilités de crédit par secteur d'activité<sup>7</sup> (en % du total) :



### Part des T-Bills et des obligations d'État dans l'actif total des banques depuis 2019 :



L'encours des facilités de crédit accordées aux 100 plus grands emprunteurs (secteurs privé et public) s'élevaient à 603 Mds EGP en juin 2022, en hausse de 18,8 % en glissement annuel. Six secteurs représentent 74,6 % du total des crédits :

- Le secteur de la construction et du bâtiment (23,7 %) ;
- Le secteur du pétrole, du gaz naturel et de la pétrochimie (14,4 %) ;
- Le secteur de l'immobilier (10,8 %) ;
- Le secteur de la sidérurgie (9,9 %) ;
- Le secteur financier non bancaire (9,4 %) ;
- Le secteur des communications et des technologies de l'information (6,4 %).

Sources : BCE, calculs SE du Caire

Sources : BCE, calculs SE du Caire

<sup>7</sup> Les secteurs d'activité en dehors du gouvernement comprennent également les entités publiques.

Indicateurs en %	Exercice budgétaire				Déc-22
	2018	2019	2020	2021	
<b>Ratio de solvabilité</b>					
Ratio de capital pondéré du risque (CAR)	15,7	17,7	20,1	22,2	19,0
Ratio de capital Tier 1 pondéré du risque (CAR Tier 1)	12,7	14,9	17,7	17,9	15,6
Effet de levier	6,3	7,1	7,7	7,2	6,5
<b>Composition et qualité des actifs</b>					
Taux de prêts non performants	4,1	4,2	4,0	3,4	3,4
Taux de provisions (en % des PNP)	98,0	97,6	95,2	92,3	91,6
<b>Ratio de rentabilité</b>					
Rendement de l'actif (ROaA)	1,4	1,8	1,2	1,2	1,2
Rendement des fonds propres (ROaE)	19,2	23,4	14,9	16,1	16,1
Marge nette d'intérêt	3,0	4,1	3,7	4,2	4,2
<b>Ratio de liquidité</b>					
<b>Ratio de liquidité moyen</b>					
en monnaie locale	40,3	44,4	53,8	45,4	43,3
en devises	67,7	67,7	71,5	67,9	77,9
<b>Liquidity Coverage Ratio (LCR)</b>					
en monnaie locale	749,0	757,2	1017,4	1006,8	943,2
en devises	238,6	200,7	169,6	186,9	173,1
<b>Net Stable Funding Ratio (NSFR)</b>					
Total	220,4	246,4	236,5	249,0	226,1
en monnaie locale	252,0	279,4	260,6	261,7	234,6
en devises	164,3	171,0	165,9	202,1	198,6
<b>Titres financiers / Actif</b>	14,2	19,5	24,9	28,7	27,5
<b>Dépôts / Actif</b>	74,9	77,4	78,6	77,4	75,2
<b>Prêts / Dépôts</b>					
Total	46,2	46,7	46,4	48,3	47,9
en monnaie locale	39,9	40,1	42,3	44,2	44,0
en devises	67,5	74,7	68,9	77,0	66,8
<b>Net open position in foreign currencies to Capital Base</b>		0,3	-1,2	-1,6	-0,9

Mohamed Amin BOUMAHDI

Attaché économique

[mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr](mailto:mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr)

## Revue de l'aide au développement



*Les fonds mobilisés au titre de l'aide au développement au bénéfice de l'Égypte ont sensiblement augmenté ces dernières années (13,7 Mds USD en 2022 contre 9,9 Mds en 2020). Au-delà du soutien historique au secteur des infrastructures, les bailleurs ont récemment mobilisé des lignes de crédit pour les entreprises (en soutien au renforcement du secteur privé dans l'économie égyptienne) et des fonds en appui à la sécurité alimentaire pour répondre aux difficultés conjoncturelles (crise sanitaire, répercussions de la guerre en Ukraine). Si la part des bailleurs multilatéraux dans les financements totaux reste majoritaire (10,9 Mds USD en 2022, soit 80 %), les agences de développement bilatérales mobilisent également des montants importants (2,7 Mds USD) en appui de leur diplomatie économique.*

### Une aide au développement au bénéfice de l'Égypte en augmentation ces dernières années

Le ministère de la Coopération internationale, bras armé du gouvernement pour les partenariats avec l'étranger

Le ministère égyptien de la Coopération internationale (MoIC) est responsable du renforcement de la **coopération économique** entre l'Égypte et les **pays tiers**, les **institutions financières** ainsi que les **organisations internationales**. Il coordonne et assure la tutelle de l'ensemble des agences nationales qui bénéficient de financements étrangers au titre de l'**aide au développement**. Ces financements viennent en appui de la stratégie **Vision 2030**, agenda national lancé par le Président Sissi en février 2016, de la **Stratégie**

**nationale égyptienne sur le changement climatique** 2050 dévoilée en mai 2022, et le programme **Haya Karima** lancée en 2019 pour combattre la pauvreté et soutenir les communautés rurales.

[En 2023, une coopération économique marquée par les enjeux climatiques/énergétiques et de sécurité alimentaire](#)

Dans son **rapport annuel 2023**, le MoIC fait état d'une **aide au développement** en forte **augmentation** ces dernières années (**13,7 Mds USD** en **2022** contre **10,3** et **9,9 Mds USD** en **2021** et **2020**, selon la date de signature de la convention de financement), principalement destinée à des **contreparties publiques** (81 %) et émanant des bailleurs de fonds **multilatéraux à hauteur de 80 %**. En lien avec la conjoncture mondiale, l'aide vient principalement en appui au secteur du **transport**, au **soutien au secteur privé** et au **budget** de l'Etat et à la **sécurité alimentaire**. En capitalisant sur l'accueil de la COP27, l'Égypte a eu pour ambition d'attirer des **financements climats**, notamment à travers le lancement de la plateforme *Nexus of Water, Food & Energy (NWFE)*, qui s'articule autour de trois piliers assortis d'objectifs financiers : **10 Mds USD** pour le pilier **énergie**, **1,3 Md USD** pour le secteur de l'**eau** et **3,3 Mds USD** pour la **sécurité alimentaire**. Le MoIC a mandaté la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (**BERD**), le Fonds international pour le développement agricole ainsi que la Banque africaine de développement (**BAfD**) pour assurer le rôle de **chefs de file** respectivement sur les piliers énergie, sécurité alimentaire et eau. Les bailleurs se sont par ailleurs fortement **mobilisés** fin 2022 pour soutenir l'Égypte, premier **importateur de blé** au monde, et alors aux prises avec une **forte hausse des cours** des céréales (**271 M USD** de la **BAfD** ; **100 M EUR** de la Commission européenne, **100 M EUR** de la Banque européenne d'investissement (**BEI**) ; **500 M USD** de la Banque mondiale (**BM**)). La Banque islamique de développement (**BIsD**), à travers son agence pour le financement du commerce s'est aussi mobilisée (**3 Mds USD** en mai 2022 de « trade finance ») afin de **garantir**

le **financement** des **importations** égyptiennes de **matières premières**.

### [L'Égypte, un partenaire d'importance de nombreux bailleurs multilatéraux et bilatéraux](#)

#### [L'Égypte, pays clef d'intervention des bailleurs de fonds multilatéraux](#)

En raison du **poids démographique** du pays (104 millions d'habitants), d'un **niveau** de revenu encore **intermédiaire** au sens Banque mondiale (PIB/hab de 3 700 USD en 2021) et de son **importance géostratégique**, l'Égypte est un **pays d'intervention** majeur pour l'**ensemble** des bailleurs **multilatéraux**. Leur engagement s'est fortement accru depuis la dernière stabilisation du cadre macroéconomique (facilité élargie de crédit 2016-2019) mais reste globalement **stable** sur le **temps long**. Plus précisément, les bailleurs multilatéraux (hors agences onusiennes) ont déjà déboursé **62 Mds USD** pour l'Égypte et y sont actuellement engagés à hauteur de **21 Mds USD**. Si les bailleurs multilatéraux ont longtemps **donné la priorité** au financement d'**infrastructures physiques** (énergétiques mais aussi de transport et d'assainissement) et l'octroi de lignes de crédit, leurs **stratégies évoluent**. Ils font du **renforcement** de la **compétitivité** de l'économie égyptienne et du **secteur privé** tout comme le financement d'**infrastructures durables** et de **mesures sociales** leurs axes d'**action prioritaires** afin de favoriser la **résilience** du pays aux chocs **macroéconomiques** et **climatiques**, en étroite **imbrication** avec l'**agenda** que porte le **FMI** en Égypte. Depuis **1959**, la BM a ainsi alloué près de **26 Mds USD** au bénéfice de **175 projets** et le montant du **portefeuille** actuel de la Banque s'élève à **9,1 Mds USD**. Elle dirige majoritairement ses fonds, via la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), vers les **services sociaux** (éducation, santé) mais aussi, via la Société financière internationale (SFI), vers le secteur **manufacturier** et les **infrastructures physiques**. La **BAfD** et la **BIsD**, depuis le début de leurs opérations en Égypte en **1974**, ont majoritairement financé des projets **énergétiques** (à hauteur de 65 %). Les bailleurs multilatéraux européens sont largement engagés en Égypte. La **BEI**, présente depuis 1979, a octroyé 15 Mds EUR de financement au profit de 153 projets, faisant de l'Égypte le 2<sup>e</sup> pays bénéficiaires des fonds de BEI Global

(branche dédiée aux opérations en dehors de l'UE), qui continue d'allouer environ **10 %** de son **enveloppe annuelle de fonds** à l'Égypte. Si la **BERD** n'intervient en **Égypte** que depuis 2012, elle y a déjà investi plus de **10 Mds EUR**. Après avoir été en 2018 puis en 2019 le premier pays bénéficiaire des investissements de la BERD, l'Égypte est en 2021 son 3<sup>ème</sup> pays d'intervention (1 Md EUR, soit environ 10 % du montant qu'elle a investi dans le monde), **derrière** la **Turquie** et l'**Ukraine**. La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (**BAII**) opère depuis **2016** en Égypte mais son portefeuille de projet est encore **limité** (5 projets totalisant **1,3 Md USD**, essentiellement en **co-financement** avec des **bailleurs** de fonds **historiques**).

#### [Des bailleurs bilatéraux, proposant souvent de l'aide liée, à l'appui de leur politique commerciale](#)

Les **États-Unis** ont alloué **30 Mds USD** de financements à l'Égypte depuis **1978**, devant la **France** avec **7,5 Mds USD** d'aide au développement en Égypte depuis **1974**. Le **Japon** (avec un **portefeuille actuel** de **coopération** s'élevant à **2,7 Mds USD**), la **Chine** (1,8 Md USD), l'**Allemagne** (1,7 Md USD) mais aussi le Royaume-Uni (760 M USD) et la Corée du Sud (473 M USD) sont également des **partenaires** bilatéraux **privilégiés** de l'**Égypte**. En 2021, la **France - à travers l'AFD et le Trésor - est devenu le premier partenaire bilatéral de l'Égypte suite à la signature en juin 2021 d'un accord intergouvernemental** (AIG), finançant un portefeuille de **projets** dans les secteurs des **transports**, de l'**assainissement** et de l'**énergie** pour un montant de **1,76 Md EUR**. Après la France, le **Japon**, la **Corée-du-Sud** et l'**Allemagne** sont les principaux pourvoyeurs de fonds bilatéraux de l'Égypte en **2022** avec respectivement **439, 260** et **222 M USD** engagés. Tandis que les **Pays-Bas** et l'**Italie** sont particulièrement actifs dans l'**agriculture**, le **Japon** (financement de la ligne 4 du métro du Caire, et d'un terminal à l'aéroport d'Alexandrie) et la **France** sont particulièrement engagés dans le secteur du **transport**. L'**Allemagne** et la **Corée du Sud** se distinguent par leur soutien à la **formation** et à l'**éducation supérieure**, tandis que le **Japon** est aussi impliqué dans le **domaine culturel** (financement du Grand Musée égyptien). Enfin, l'**Allemagne** et l'**Italie** ont mis en place des programmes d'**échanges de créances** (respectivement de **240 M EUR** et de **350 M USD**). L'**AFD** et la **KfW**, avec respectivement **3,1 Mds EUR** (depuis 2016) et **1,7 Md EUR** (depuis 2017) alloués à l'Égypte, sont les principaux partenaires bilatéraux de

l'Égypte offrant des **financements non-liés**. La British International Investment (**BIB**), active dans le financement du secteur privé en Afrique, et l'agence des États-Unis pour le développement international (**USAID**), appuient les diplomaties économiques britannique et américaine. D'autres pays (**Russie, Chine, France, Japon** et Espagne) s'appuient sur des **financements liés** à plus ou moins haut degré de concessionnalité afin d'appuyer leurs offres commerciales.

*Une aide au développement allouée à l'Égypte en augmentation (par date de signature de la convention)*

2020		2021		2022	
<b>9,89 Mds USD</b>		<b>10,27 Mds USD</b>		<b>13,7 Mds</b>	
Au bénéfice	Typologie :	Au bénéfice	Typologie :	Au bénéfice	Typologie :
Secteur privé : <b>32 %</b>	Multilatéraux : -	Secteur privé : <b>15 %</b>	Multilatéraux : <b>62 %</b>	Secteur privé : <b>19 %</b>	Multilatéraux : <b>80 %</b>
Contreparties publiques : <b>68 %</b>	Bilatéraux : -	Contreparties publiques : <b>85 %</b>	Bilatéraux : <b>38 %</b>	Contreparties publiques : <b>81 %</b>	Bilatéraux : <b>20 %</b>

Source : Ministère égyptien de la coopération internationale (MoIC)

**Antoine COSSON**

Attaché Infrastructure et Développement durable

[antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr](mailto:antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr)

## INDICATEURS

	Egypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient		
<b>PIB nominal (2022)</b>	475 Mds USD			5 390 Mds USD		
<b>Services</b>	61,7 %			-		
<b>Dont :</b>	26,8 %			-		
<b>Industrie</b>	11,5 %			-		
<b>Agriculture</b>	4 563 USD			12 030 USD		
<b>PIB / Habitant</b>	2021 <sup>1</sup>	2022 <sup>1</sup>	2023 (prev) <sup>1</sup>	2021	2022 (est)	2023 (prev)
<b>Taux de croissance réel</b>	3,4 %	6,6 %	4,0 %	4,1 %	5,0 %	3,6 %
<b>Déficit budgétaire (en % du PIB)</b>	-7,1 %	-6,2 %	-7,8 %	-3,0 %	0,7 %	-0,7 %
<b>Excédent primaire</b>	1,4 %	1,3 %	1,7 %	-2,0 %	1,7 %	1,2 %
<b>Solde courant (en % du PIB)</b>	-4,4 %	-3,5 %	-3,0 %	2,9 %	7,4 %	5,9 %
<b>Taux d'inflation (% annuel)</b>	4,5 %	8,5 %	15,8 %	14,2 %	14,2 %	12,4 %
<b>Dettes publique (en % du PIB)</b>	89,9 %	88,5 %	88,3 %	50,6 %	42,8 %	40,7 %
<b>Dettes externe (en % du PIB)</b>	32,6 %	32,8 %	35,8 %	39,9 %	33,8 %	32,6 %
<b>Taux de chômage (2022, OIT)</b>	7 %			10,4 %		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Egypte, FMI, OIT, SE du Caire

	En Mds USD	2019/20 <sup>1</sup>	2020/21 <sup>1</sup>	2021/22 <sup>1</sup>
<b>Balance des paiements</b>	Exportations totales (biens)	26,4	28,7	43,9
	Importations totales (biens)	62,8	70,8	87,3
	Transferts de travailleurs expatriés	27,8	31,4	31,9
	Flux entrants nets d'IDE	7,4	5,2	8,9
	Solde compte de capital et financier	5,4	23,4	11,9
	<b>Solde</b>	<b>-8,6</b>	<b>1,9</b>	<b>-10,5</b>
<b>Secteur bancaire (décembre 2022)</b>	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		47,9 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,5 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,4 %	
<b>Notations</b>	Agences de notation	Fitch : B+ avec perspective négative (novembre 2022)		
		Moody's : B3 avec perspective stable (février 2023)		
		S&P : B avec perspective négative (avril 2023)		

Sources : ministère des Finances, Banque centrale d'Egypte

<sup>1</sup> Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1<sup>er</sup> juillet n au 30 juin n+1).

Indicateurs trimestriels		T1 2020/21	T2 2020/21	T3 2020/21	T4 2020/21	T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23
Taux de croissance réel du PIB (g.a.) aux prix du marché en %		0,7	2	2,9	7,7	9,8	8,3	5,4	3,3	4,4
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-8,6	-10,6	-11,4	-11,5	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1
	dont hydrocarbures	0,1	-0,2	0,1	-0,2	-0,1	2,2	2,1	0,3	-0,1
	Balance des services	0,8	1	1,3	1,9	2,9	2,7	2,3	3,2	4,1
	Revenus du tourisme	0,8	1	1,3	1,7	2,8	3	2,4	2,5	4,1
	Revenus du canal de Suez	1,4	1,5	1,45	1,56	1,68	1,69	1,7	1,9	2
	Transferts diaspora (nets)	7,9	7,1	7,8	8	8,1	7,4	8	8,3	6,4
	Compte courant	-2,8	-4,9	-5,7	-5,1	-4	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2
	Compte de capital et financier	3,9	5,2	8	6,3	6	5,4	-0,6	9,9	4,4
	dont flux nets d'IDE	1,6	1,7	1,4	0,4	1,7	1,6	4,1	1,6	3,3
	dont flux nets d'inv. de portefeuille	6,7	3,5	5,8	2,7	3,6	-6,1	-14,7	-3,7	-2,2
Balance des paiements	-0,1	1,5	0,3	0,1	0,3	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	

Indicateurs mensuels 2022/23		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Inflation (g.a.) en %	IPC urbain	14,6	15	16,2	18,7	21,3	25,8	31,9	32,7
	Inflation sous-jacente	16,7	18	19	21,5	24,4	31,2	40,3	39,5
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	11,25	11,25	11,25	13,25	13,25	16,25	16,25	18,25
	Taux de refinancement	12,25	12,25	12,25	14,25	14,25	17,25	17,25	19,25
Taux de change moyenne mensuelle, cours médian	EGP pour 1EUR	19,38	19,21	19,86	24,95	26,11	30,9	32,62	33
	EGP pour 1USD	19,15	19,38	20,19	24,43	24,67	28,65	30,48	30,85
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		33,1	33,2	33,4	33,5	34	34,2	34,3	34,5

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Rédacteurs : Michel Oldenburg, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Mohamed Amin Boumahdi, Antoine Cosson, Selma Labroue

Pour s'abonner : [mohamed.boumahdi@dgtrésor.gouv.fr](mailto:mohamed.boumahdi@dgtrésor.gouv.fr)

Clôture de non-responsabilité : Le Service Économique du Caire s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité